



PHIL'INFO

Le bulletin d'information du Café Philo de Narbonne

LUNDI 21 MARS
CAFÉ DE LA POSTE

*L'expertise, éclairage
ou manipulation?*

Ce lundi 21 mars à 18h, au Café de la Poste, aura lieu un café philo sur la question de l'expertise.

Un expert est une personne jugée légitimement compétente par son savoir et son expérience dans un domaine précis (économie, fiscalité, santé mentale, science, etc.), et à laquelle on demande souvent des rapports ou des avis pour prendre des décisions éclairées. Mais peut-on se fier aux experts, qui ne sont pas parfois d'accord entre eux, et tendent à se substituer au débat citoyen et au libre choix des décideurs ?

Le café philo suivant portera sur « Le problème et le mystère », le lundi 11 avril prochain.

CONFÉRENCE
23 MARS – 18H30
UPS – Club Léo Lagrange

*La servitude
volontaire*

Dans le cadre du pôle « Philosophie » de l'Université Populaire de Septimanie, une conférence sur le thème de la servitude volontaire sera proposée par Josette Grill, psychanalyste, le mercredi 23 mars à partir de 18h30 au Club Léo Lagrange (salle Madaule, 1^{er} étage).

« Le discours de la servitude volontaire » écrit par E. de la Boétie en 1548, à l'âge de 18 ans, reste d'une incroyable actualité. Les révoltes récentes survenues en Tunisie, Egypte, Lybie... en sont une illustration parfaite. « Comment il se peut que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations supportent quelquefois un tyran seul qui n'a de puissance que celle qu'ils lui donnent ?

Spinoza, parle plutôt de servitude passionnelle, ainsi que Frédéric Lordon le développe dans son livre « Capitalisme, désir et servitude » Ed. La Fabrique. Il prolonge la réflexion de La Boétie et permet de questionner la violence des passions qui nous emprisonne dans une forme de servitude qu'il est indispensable de questionner, seul moyen de résistance à l'oppression ».

CONFÉRENCE
organisée par l'association
PHILO SOPHIA
À COLOMBIERS (34)
Salle du Temps Libre

Vendredi 1^{er} avril à 18h30

Peut-on se passer
des idéologies?

Par Saül KARSZ,

Philosophe, sociologue,
consultant en clinique de
l'intervention sociale ; ancien
professeur de sociologie à
l'Université Paris V ;
actuellement directeur
scientifique du Réseau
Pratiques Sociales.

<http://cafephilosophia.unblog.fr>

Café Philo Narbonne

Prochaine séance

Lundi 11 avril 2011 à 18h

Au Café de la Poste

Le problème et le mystère

Retrouvez le Café Philo de
Narbonne sur internet :

<http://cafephilo.unblog.fr>

LUNDI 21
FÉVRIER 2011
SYNTHÈSE

LA MARGE PEUT-ELLE ÉCLAIRER LA NORME?

Café philo de Narbonne – Année 2010/2011 – Animation : Michel Tozzi
Présidence de séance : Anne-Marie De Backer – Synthèse : Marcelle Tozzi

Quelques exemples où effectivement la marge éclaire la norme : la prise en considération des situations de handicap nous permet d'appréhender notre environnement avec un autre regard et donc d'améliorer celui-ci ; l'impact des objecteurs de conscience ; le mouvement dit « anti psychiatrique » qui considère que la non adaptation que constitue la maladie mentale est une réponse adaptée à un monde qui lui dysfonctionne gravement (ici la normalité change de camp même si elle ne concerne qu'une population minoritaire ; l'artiste par sa démarche créative remet en question les canons académiques, il permet à son imagination d'inventer d'autres mondes.

Qu'est ce que la norme et qu'est-ce que la marge ? La norme a au moins deux versants.

Le versant prescriptif : « ce qui doit être ». L'étymologie latine « équerre », instrument qui permet de tracer correctement un angle droit, éclaire ce sens. Cette acception a elle-même différents niveaux de plus en plus contraignants : habitudes, coutumes, modes, règles, cahiers de charge de sécurité, lois scientifiques, juridiques, législatives. Les lois s'appuient sur la raison et à ce titre ont une portée à la fois très contraignante et très générale.

Le versant statistique est bien représenté par la « courbe en forme de cloche de Gauss ». Prenons comme exemple le respect de la limitation de vitesse à un endroit donné. La courbe montrera qu'une grande majorité des conducteurs respectent à peu près la limitation, avec quelques petits écarts en plus ou en moins. Plus les écarts sont importants, moins ils sont fréquemment commis.

Cette courbe montre plusieurs choses. La première : dans ce cas la norme prescrite étant fréquemment respectée, elle devient le comportement « normal ». Il y a donc coïncidence entre le sens prescriptif et le sens statistique. Deuxième enseignement : les comportements marginaux n'ont pas le même sens, en terme de dangerosité par exemple, si on va beaucoup trop vite ou très lentement. Troisième enseignement, des écarts modérés sont *tolérables*, mais à partir d'un certain seuil, ils ne le sont de moins en moins. Quatrième enseignement, on ne peut pas forcément conclure d'un conducteur qui fait un excès de vitesse qu'il est fou, il peut avoir une urgence absolue.

Autrement dit l'écart à la norme d'un comportement est *graduel, relatif* (ici au niveau de la limitation), il n'autorise pas la *stigmatisation globale de la personne*.

On peut encore s'interroger sur la *légitimité* de la norme fixée (pour quoi cette vitesse là à cet endroit là ?). La tendance naturelle de toute norme semble être celle de vouloir maximaliser son niveau de légitimité et donc de prescription ; ainsi coutumes et modes *font sur certains publics force de loi*.

La marge et de la norme ne peuvent être dissociées.

Même dans des groupes très spécifiques, peu ou pas intégrés à la société globale, des normes parfois très contraignantes s'imposent. La structuration d'une identité individuelle et de groupe riche, se fait conjointement par le processus d'intégration lié à la normalisation et par la nécessité du processus d'individuation lié à l'acceptation et mise en valeur des différences. C'est cette même tension qui se joue dans le processus éducatif.

Les régimes dictatoriaux jouent jusqu'à l'extrême sur le versant conformisant en renforçant les aspects normatifs et en désignant des marginaux à éliminer. Les régimes démocratiques (en principe) font droits aux opinions minoritaires en leur donnant le droit d'expression, de représentation et la possibilité d'alternance dans la conduite de l'état. Ils devraient tolérer et/ou en protéger les personnes exclues.

De manière générale la *marginalité quelle soit subie ou choisie* constitue par sa simple présence un *pouvoir de contestation* de l'ordre établi et de *questionnement sur les valeurs* en place.

En conclusion... Peut-être, non seulement peut-on dire que la marge éclaire la norme mais aussi que la marge est si nécessaire à la norme que toute élimination d'une marge s'accompagne inévitablement de la création d'une nouvelle marginalité. On l'a vu la vie en société pose toujours la question de donner une place à la fois au besoin de liberté et à celui d'intégration, au besoin de conformisme et à celui de différenciation. Dernière considération concernant la place spécifique du *chef*. Cette place donnerait un statut de *marginal hyper valorisé*, voire la tentation de se considérer au dessus des lois...